

## **REMARQUES SUR LA « RECOMMANDATION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL SUR LES COMPÉTENCES CLÉS POUR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE »**



### ***I. Introduction***

- Grâce à ce document, l'Association Européenne des Conservatoires (AEC)<sup>1</sup> souhaite contribuer au débat du Comité de la culture et de l'éducation du Parlement européen au sujet de la proposition sur les compétences clés pour la formation tout au long de la vie (2005/0221 [COD]) et au sujet du document de travail de la Commission 'Vers un cadre européen de qualifications pour les formation tout au long de la vie' (SEC[2005]957).
- De façon générale, l'AEC considère cette proposition comme une contribution importante et un outil de travail utile qui appuiera le rôle important de l'éducation et de la formation professionnelle dans le cadre des principes de la Stratégie de Lisbonne.
- Du point de vue du secteur que représente l'AEC, celui de l'enseignement de la musique, le principe général de la formation tout au long de la vie qui sous-tend cette proposition est de toute première importance. Le processus de développement du musicien est exceptionnellement long, en raison des différents aspects intellectuels, artistiques et physiques liés à la profession musicale, qui font qu'un musicien type commence sa formation très jeune et continue de pratiquer et d'étudier la musique jusqu'à sa retraite et même bien après ; la musique est donc un parfait exemple de processus de formation tout au long de la vie.
- Plus particulièrement, en tant qu'organisme profondément enraciné dans l'éducation comme dans la culture, l'AEC se réjouit de la présence de la Compétence clé 8 et la soutient vivement : l'expression culturelle. Nous considérons cette compétence comme un composant fondamental de cette proposition : l'expression culturelle peut être la base du dialogue et de la compréhension entre cultures, essentiels aux progrès futurs de l'intégration européenne.
- L'expression culturelle peut être également un outil important de développement de la créativité, considérée comme un facteur de plus en plus important dans l'essor de la société du savoir aujourd'hui. La créativité est importante dans la pensée inventive, la prise de décisions assurées, la prise de risques, le recul par rapport à ce qui est bien ou mal, l'écoute des autres, la patience / le manque d'argumentation, l'abondance / l'absence d'idées, la capacité à déceler les surprises, à essayer diverses manières... Ces compétences transférables sont capitales dans n'importe quel contexte professionnel.
- Par conséquent, l'inclusion de l'expression culturelle parmi les compétences clés est une occasion unique d'établir un rapport évident entre l'éducation et la culture.

### ***II. Nous aimerions donc faire les propositions suivantes :***

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les activités de l'AEC, veuillez consulter le site Internet complet de l'AEC sur [www.aecinfo.org](http://www.aecinfo.org). Pour plus d'informations sur les activités de l'AEC en lien avec le processus de la Déclaration de Bologne, veuillez consulter le « Guide en ligne AEC-Bologne » sur [www.bologna-and-music.org](http://www.bologna-and-music.org).

1) Un lien direct entre les compétences clés et le cadre européen des certifications professionnelles

Il faut établir une relation entre ces compétences et les objectifs pédagogiques décrits dans les 8 niveaux de référence du Cadre européen des certifications professionnelles (CECP). Nous trouvons réellement important de souligner que, bien que le document de travail des services de la Commission « Vers un Cadre européen des certifications professionnelles pour un apprentissage tout au long de la vie » (SEC[2005] 957) affirme en p. 38 que la compétence clé « expression culturelle » est l'une des compétences intégrées dans les « compétences personnelles et professionnelles » des descripteurs de niveau du CECP, le mot « culturel » ne figure pas même une fois dans les descripteurs de niveau, alors que les questions « sociales » et « éthiques » y sont évoquées plusieurs fois. Nous voudrions recommander de faire des références plus directes à la compétence clé « expression culturelle » dans les objectifs pédagogiques du CECP, car il est clair que le respect de la diversité culturelle et le besoin de dialogue et la compréhension entre cultures font partie des pierres angulaires de l'intégration européenne.

2) Accorder davantage d'attention à l'éducation culturelle dans les états membres

Les états membres devraient être vivement encouragés à accorder davantage d'attention à l'éducation culturelle. Il semble que la Stratégie de Lisbonne résulte principalement en des propositions concrètes de progrès technologiques (par ex. l'Institut européen de Technologie – IET).

3) Un lien plus fort entre les programmes éducatifs et culturels de l'UE

Cette question a déjà été traitée dans la proposition pour le nouveau programme culturel européen commençant en 2007.

**III. Par conséquent, nous proposons les AMENDEMENTS suivants :**

a) Dans la proposition sur les Compétences Clefs pour la formation tout au long de la vie (2005/0221[COD]) :

1. *Page 13, point 5 :*

Veillent à la cohérence de l'éducation et la formation des adultes en tissant des liens étroits avec les **politiques sociales, culturelles et de l'emploi**, ainsi qu'avec d'autres politiques concernant les jeunes, et en collaborant avec les partenaires sociaux et d'autres acteurs concernés ;

2. *Page 14, point 3 :*

De favoriser l'utilisation des « Compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie – Un cadre de référence européen » dans des politiques communautaires connexes, et notamment dans la mise en œuvre des **politiques de l'emploi et de la jeunesse et de la politique culturelle et sociale**, ainsi qu'à renforcer les liens avec les partenaires sociaux et d'autres organisations actives dans ces domaines;

3. *Page 22, 3<sup>e</sup> paragraphe :*

Les **aptitudes** relèvent à la fois de l'appréciation et de l'expression: épanouissement personnel au travers des multiples formes d'expression grâce à des capacités individuelles innées et par l'appréciation d'œuvres d'art et de spectacles. Il faut également avoir la capacité de comparer ses propres opinions et expressions créatrices à celles des autres et de repérer dans une activité culturelle des possibilités économiques et de les réaliser. **L'expression culturelle est essentielle dans le développement des aptitudes créatives, qui peuvent être transférées dans de nombreux contextes professionnels.**

b) Dans le document de travail de la Commission 'vers un cadre européen de qualifications pour les formations tout au long de la vie' (SEC[2005]957) :

1. *Pages 19-21, dernière colonne de droite :*

L'insertion du mot 'culturel' pour la compétence professionnelle des niveaux 4, 5, 6, 7 des pages 19, 20 et 21 (dernière colonne à droite en gris). Voir dans le document joint : le mot '***culturel***' a été écrit en italique, gras et souligné.

*AEC, avril 2006*